



FASOKAMBA ASBL

Walhain, le 26 novembre 2010

Mesdames, Messieurs, chers amis et amies,

Vous avez marqué votre intérêt pour nos projets scolaires au Burkina Faso, que ce soit par votre participation au souper burkinabé que nous avons organisé en mars dernier et/ou par vos dons, ou encore par des contacts directs avec une ou plusieurs personnes de notre asbl.

Pour rappel, notre association a été créée en mai 2006 avec un statut juridique d'asbl. Son objet social consiste à développer tout type d'actions s'inscrivant dans l'aide financière et stratégique au développement de l'éducation scolaire dans les zones rurales du Burkina Faso. Le fonctionnement de notre association est assuré par un CA¹ constitué uniquement de bénévoles.

Par cette lettre, nous souhaitons vous mettre au courant des derniers développements de nos activités.

Tout d'abord, nous vous informons que notre association a obtenu en juin dernier l'agrément pour la déductibilité fiscale des libéralités qu'elle reçoit (à partir de 30 €). Cet agrément signifie pour nous la reconnaissance par la Direction Générale de la Coopération au Développement et par le Ministère des Finances de nos actions en faveur du développement des systèmes éducatifs au Burkina Faso.

Grâce à divers dons, nous avons pu à ce jour mener à bien le financement de plusieurs réalisations : la construction de 3 écoles primaires villageoises, l'éclairage d'une école au moyen de panneaux photovoltaïques et la construction pour 5 écoles rurales de plus de 250 tables-bancs au moyen d'essences locales. Signalons que pour chacun de ces projets, une contribution en nature a été demandée aux populations bénéficiaires, tels l'apport de matériaux de construction locaux, la fourniture en eau, la mise à disposition de travailleurs du village pour aider les maçons professionnels, ... Cette demande de contribution est pour nous une manière de ne pas tomber dans le piège de l'assistance pure et simple mais de considérer ces bénéficiaires comme nos partenaires.



Ecole de Bangana



Eclairage « photovoltaïque »



Tables-bancs

Nous avons décidé à présent de nous orienter vers le soutien financier (« parrainage ») de jeunes issus de milieux ruraux qui souhaitent entamer des études secondaires. L'objectif à moyen terme est

¹ CA : Marie-Paule Kestemont, Présidente ; Michel Installé, Trésorier ; Sylvie Vandeweyer, Secrétaire. Membres de l'AG : les membres du CA et Christian Hovine, Fabékouré Kambiré, Catherine Ronse, Joëlle Paquot.

qu'après 4 années de lycée, ces jeunes poursuivent une formation professionnelle de 2 années supplémentaires menant à un diplôme d'infirmier(ère) ou d'instituteur(trice). Le Burkina Faso manque en effet de ces deux professions qui sont des facteurs indispensables de développement.

Notre choix s'est porté sur le village de Bangana pour lequel nous avons déjà financé la construction d'une infrastructure scolaire. Afin de mener à bien ce « parrainage », nous avons confié à plusieurs ressortissants du village le soin d'établir un dispositif de sélection indépendant², une gestion comptable et un suivi des jeunes bénéficiaires en partenariat avec notre asbl.

Dans un premier temps, et en tenant compte de nos ressources financières, nous avons octroyé 6 bourses d'études d'un montant de 250 € chacune couvrant les frais d'inscription au lycée, les fournitures scolaires, les repas du midi et un vélo pour franchir les 6 km séparant le village du lycée « Vive le paysan » situé à Saponé



Les six boursiers de Bangana

Nous voudrions, chaque année donner 6 bourses pour couvrir la totalité du cycle de 4 années au lycée. Dans ce cas, il nous faudra rassembler $4 \times 6 \times 250$ €/an c'est-à-dire 6000 €/an. Bien sûr, le nombre de jeunes de Bangana candidats à une bourse d'études est supérieur à 6, et tout dépendra de notre budget disponible pour augmenter le nombre de bourses. En plus, dans 4 ans, il faudra prévoir de soutenir financièrement ces boursiers au cours de leurs 2 années de formation d'infirmier(ère) ou d'instituteur(trice).

Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à ce projet d'espoir pour des jeunes burkinabé ! Tout don totalisant plus de 30 € / année civile peut bénéficier de la déductibilité fiscale qui nous a été octroyée. Si vous pensez pouvoir nous aider par un ordre permanent mensuel, cela nous permettra de mieux prévoir l'avenir. Notre n° de compte est le suivant : 001-4934676-71 de Fasokamba à 1457 Walhain.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout contact que vous souhaiteriez prendre avec nous. Une « formule de parrainage personnalisé » entre une famille belge et un jeune boursier burkinabé est parfaitement envisageable pour ceux et celles qui le souhaiteraient. Si tel est votre cas, contactez-nous³. Enfin, nous vous tiendrons régulièrement informés du déroulement de ce parrainage scolaire⁴. Nous envisageons également de réorganiser un souper festif lors du prochain printemps.

En vous remerciant pour vos marques d'intérêt et votre soutien, nous vous adressons nos salutations sincères et cordiales.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie-Paule Kestemont'. The signature is stylized and written in a cursive-like font.

Marie-Paule Kestemont
Présidente

² Critères : parité filles-garçons ; priorité aux familles démunies et aux orphelin(e)s ; résultats scolaires et maturité.

³ Marie-Paule : 0495/71.44.89, marie-paule.kestemont@uclouvain.be ;

Michel : 0497/48.68.72, michel.installe@uclouvain.be

⁴ Si vous ne souhaitez pas recevoir nos informations régulières, envoyez un courriel à marie-paule.kestemont@uclouvain.be